

## Quelles évolutions pour la plaisance et la pêche de loisir ?

Plaisance

Sécurité

Environnement

Les plans pluriannuels européens, votés à une très large majorité, confirment l'intégration de la pêche de loisir dans la Politique commune des pêches (PCP). La mer fait partie intégrante du patrimoine de l'humanité. Nous espérons que les instances européennes sauront le confirmer dans leurs décisions futures. Lors de l'assemblée générale de

l'European Anglers Alliance (EAA) qui s'est tenue début septembre au lac Bled en Slovénie, nous avons longuement étudié cette nouvelle situation. Les directives européennes concernant la collecte des prises pour les espèces en difficulté vont se traduire inévitablement par la mise en place conjointe de quotas mensuels ou annuels auquel nous devons nous préparer. Les représentants des différents pays européens ont pu faire le constat que la méthode actuelle basée sur les quotas journaliers conduit inexorablement à des impasses aussi injustes que stupides : bar, cabillaud, ... Je vous invite à lire attentivement, dans ce même numéro, les propositions que j'ai pu formuler à ce sujet au nom des pêcheurs récréatifs français.

Nous sommes en pleine phase d'organisation de nos prochaines assises nationales. Pour des raisons liées essentiellement à la logistique et initialement prévues en 2019, elles se dérouleront à Saint-Nazaire les 12 et 13 février 2020, en préambule et en cohérence avec le salon de la pêche en mer de Nantes programmé du 14 au 16 février. Réservez bien ces dates dans votre agenda et soyez nombreux à y participer. Comme lors des précédentes éditions, nous y aborderont les problématiques « usagers » liées à la plaisance et aux pêches en mer. Beaucoup d'événements ont eu lieu depuis la dernière édition de La Baule : adoption de plan pluriannuel, travaux du GT5, mission parlementaire sur la pêche de loisir en mer, mise place des plateformes numériques Snosan et DataShom, déploiement de l'application Fishfriender, ... Il conviendra ensemble de les analyser et de faire les propositions qui s'imposent, puis de les traduire dans un document qui est devenu notre référence : les actes des assises des usagers de la plaisance et des pêches en mer.

Les plus importantes d'entre elles ont aussi évidemment vocation à être reprises et développées dans le cadre des assises du nautisme et de la plaisance qui se tiendront à la Grande-Motte (34) début mai 2020 en collaboration avec la région Occitanie.

La mission parlementaire sur la pêche de loisir en mer confiée par le Premier ministre au sénateur Pierre Médevielle touche à sa fin. Les fédérations représentatives ont pu faire part de leurs inquiétudes et de leurs interrogations. En tant que président du GT5, j'ai pu aussi présenter l'ensemble de nos propositions concernant la pêche de loisir. J'espère que le rapport présenté à l'issue de cette mission aura pu s'appuyer sur nos travaux qui, j'en suis convaincu, sont en cohérence avec les exigences européennes concernant la protection de la ressource et le développement d'une pêche de loisir durable et écoresponsable.

Nous étions, avec l'ensemble des associations d'Aquitaine adhérentes à notre fédération, à la recherche d'un site susceptible de nous accueillir en 2020. Nous allons finalement porter notre choix sur un Village Vacances situé à Biscarrosse (40). Nous y organiserons notre congrès du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin. Nous disposerons d'une structure entièrement privatisée à notre intention sur la totalité de la période. Je vous rappelle que ce congrès électif est d'une importance capitale pour le développement de notre fédération. Je vous invite tous à y participer ainsi qu'aux travaux préparatoires que nous allons mettre en œuvre dès notre prochain comité directeur.

La FNPP, votre fédération, est présente sur tous les fronts pour porter et défendre vos intérêts dans un esprit constructif mais avec fermeté et pugnacité. Plus que jamais, soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour que nos activités jouissent d'une considération et d'un respect à la hauteur des valeurs que nous portons. Rejoignez-nous et, tous ensemble, poursuivons le combat pour une plaisance et une pêche de loisir écoresponsables !

Jean Kiffer  
président de la FNPP